

Le Bas-Canada et les imprimés (1809-1810) (suite)

Jean-Pierre Wallot

Volume 21, Number 1, juin 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302646ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302646ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Wallot, J.-P. (1967). Le Bas-Canada et les imprimés (1809-1810) (suite). *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 21(1), 81–98. <https://doi.org/10.7202/302646ar>

LE BAS-CANADA ET LES IMPRIMÉS (1809-1810)

(suite *)

A côté de cette "littérature" assez inoffensive qui illustre cependant l'un des états d'esprit chez les Canadiens,¹ d'autres brochures tentent de lancer les abcès qui empoisonnent l'atmosphère dans le Bas-Canada. Au début de mars 1809² paraît une brochure anonyme attribuée à Denis-Benjamin Viger:³ *Consi-*

* Voir notre *Revue*, XX: 556-565.

¹ Si tous les chefs canadiens applaudissent à la constitution britannique, il en va autrement de leur attitude vis-à-vis "le ministère" local. Or les directeurs de la Société littéraire de Québec font visiblement partie du groupe "bureaucrate". Ainsi, François Romain, président de la Société, cumule plusieurs petits emplois publics, dont celui de portier du Conseil exécutif.

² *Le Canadien* du 11 mars 1809 annonce la publication "cette semaine" à Montréal des *Considérations...*, "livre... entièrement consacré à la défense des Canadiens. L'auteur y prouve de la manière la plus satisfaisante que l'avantage de la Grande-Bretagne est de nous maintenir dans la possession de notre Religion, de notre Langue, de nos Mœurs, etc. On y voit un homme instruit et judicieux, aimant le Gouvernement sous lequel il vit, oser lui présenter avec fermeté le tableau le plus vrai et le plus effrayant des conséquences fâcheuses qu'entraînerait le dépérissement des mœurs, une fois facilité parmi les Canadiens par l'introduction des Américains dans cette Province, — on le voit prendre en main, avec vigueur, la défense de cette classe d'hommes si précieux comme instituteurs de notre jeunesse; si injustement calomniés par ceux qui... ne jugent des principes de cette classe, respectable sous tant de rapports, que par la dépravité des leurs. La glorieuse conduite des Canadiens en '75 occupe aussi ses pages dans ce livre patriotique... On est indigné au récit de l'opprobre qu'on a voulu jeter sur le caractère des Canadiens de '75 — On est révolté à l'idée de notre anéantissement comme nation, qu'ont tramé le *Mercury* et les Anti-Canadiens, — et cependant la modération qui règne dans l'exposition de ces vérités atroces, semble en faire diminuer l'odieux, et réchauffer notre affection pour le gouvernement; tandis que nous ne pouvons regarder qu'en pitié ces hommes vils et méprisables qui voudraient nous perdre."

³ Denis-Benjamin Viger (1774-1861), avocat de Montréal, fut élu membre de l'Assemblée pour les comtés de Montréal-Ouest (1808-1810), Leinster (1810-1816) et Kent (1816-1830). En 1830, il accéda au Conseil législatif. Les autorités le firent arrêter en 1838, parce qu'elles le soupçonnaient d'avoir participé au soulèvement; mais elles le relâchèrent ensuite sans procès. De nouveau député et même ministre sous l'Union, Viger redevint membre du Conseil législatif en 1848. Au cours de sa longue carrière, il rédigea bon nombre de brochures et de poèmes. Il écrit mieux que la plupart de ses contemporains, bien qu'il sacrifie parfois à l'emphase. (*Macmillan Dictionary*, 772; Louis Le Jeune, *Dictionnaire général du Canada* [à l'avenir: *Dictionnaire général*] (2 vols, Ottawa, 1931), 2: 783-784).

dérations sur les effets qu'ont produit en Canada, la conservation des établissements du pays, les mœurs, l'éducation, etc. de ses habitants; et les conséquences qu'entraînerait leur décadence par rapport aux intérêts de la Grande-Bretagne. Par un Canadien, M.P.P. (James Brown: 51 pp., Montréal, 1809).⁴ L'auteur ne s'y préoccupe pas des problèmes constitutionnels, triturés longuement et souvent dans *Le Canadien*. Pas davantage ne considère-t-il le développement économique de la colonie. Viger nous paraît nettement plus conservateur que ses aînés. *Le Courier de Québec*, de Joseph-François Perrault (1753-1844), ce traiteur devenu avocat puis greffier, barde les intérêts des "bureaucrates", donc un certain immobilisme politique et social. Pourtant, les Encyclopédistes y suintent; en outre, le journal constate l'apport capital du commerce dans l'expansion du pays: ce qui ne l'empêche pas de distinguer le commerce en soi, "source de richesses pour toute la nation", de "quelques parvenus qui dirigent leurs manœuvres contre les habitants d'un pays qui les a accueillis..."⁵ *Le Canadien*, sous l'impulsion de Pierre Bédard (1762-1829), avocat et chef du parti canadien, ébauche dès 1807 l'essentiel de la responsabilité ministérielle: existence d'un ministère, où la majorité élue à l'Assemblée doit être représentée; droit de la Chambre de censurer ses conseillers, de leur faire expier leurs fautes et de tenir les cordons de la bourse. Et si parfois le journal se gendarme contre le commerce,⁶ il étale en revanche une vision de la "nation canadienne" en devenir.

⁴ Fiché en exergue sur la première page, se trouve cet apothegme tiré de *La République* de Platon: "Un état mérite le nom de sage, lorsqu'on y prend toujours les mesures les plus justes, pour l'avancement du bien public."

⁵ *Le Courier de Québec*, 1 avril 1807. Si les Canadiens réussissent peu dans le commerce, ce n'est pas parce qu'ils parlent Français, "mais bien plutôt parce que ceux qui en possèdent déjà tous les avantages, prennent ordinairement les mesures, qu'ils savent devoir leur en assurer l'entière et exclusive possession. Qu'on encourage les Canadiens, et ils réussiront..." (*Ibid.*, 11 avril 1807). Aveu significatif dans un journal bureaucrate!

⁶ A notre sens, les assauts du *Canadien* visent moins le commerce en soi que les Britanniques qui le monopolisent. Les "Considérations Succinctes sur l'Utilité du Commerce en Canada" (23 janvier 1808) n'épuisent pas la pensée des collaborateurs du journal sur cette question. D'autres articles sont plus nuancés (v.g. 20 décembre 1806, 23 janvier 1807, 13 février 1807).

Viger — et d'autres jeunes sans doute — braque son attention et ses efforts sur un seul but: la conservation de "l'édifice", l'immobilisme, l'enracinement.⁷ Plus on s'éloigne de la Conquête — et très rapidement — plus l'éventail d'idées des chefs canadiens se rétrécit, comme celui du commerce, des emplois, de la vie même de cette société démolie, confinée maintenant au sol dans un pays qu'elle doit partager avec les conquérants mieux armés. La politique, seule échappatoire apparente, polarise alors toutes les énergies des jeunes gens ambitieux et instruits. Mais comme la société qu'ils défendent, ceux-ci s'incrument de plus en plus dans un seul sillon. La diversité de la société canadienne sous le régime français — agriculture et commerce, esprit paysan et esprit d'entreprise — est déjà disparue à la génération de Viger. Cette chute, cette diminution, ne pourrait-on en déceler les jalons en scrutant systématiquement les générations différentes à compter de 1760? Certes, il n'y a pas de rupture totale et immédiate entre elles. Au surplus, dans la lutte contre l'Anglais, l'on puise volontiers dans un arsenal commun: on en tire des arguments auxquels on ne croit pas toujours.

Quoi qu'il en soit, les *Considérations*... débattent un problème fondamental: celui de l'opportunité de l'assimilation pour les Canadiens. D'abord, se plaint Viger, on "n'écrit guères ici". Pourtant, les "habitants de cette Province s'occupent beaucoup plus qu'on ne s'imagine de leurs intérêts généraux" (1). Malheureusement, les journaux expédient à la légère ces graves questions. D'autres déblatèrent sans arrêt contre l'éducation, les

⁷ Dès 1804, dans un manifeste post-électoral, Viger faisait figure de conservateur et déviait sûrement de la pensée de Bédard et de d'autres, plus dynamiques à certains égards: "Puissent les membres de notre Parlement, en se gardant de cet esprit d'innovation, qui, mêlé aux intentions les plus pures, n'a si souvent produit que des malheurs, continuer à faire jouir cette Colonie de sa prospérité, et entretenir l'harmonie qui y règne depuis tant d'années, sous la protection d'un Gouvernement paternel: les voies douces sont ordinairement celles que la saine politique employe pour conduire les hommes. On se trompe si l'on croit pouvoir les rendre heureux par des efforts violents; cette erreur fut naguère celle des Chefs d'un grand peuple, qui, sous le hautain prétexte d'ouvrir aux hommes de nouvelles sources de lumière et les routes du bonheur, ont couvert le monde de ruines et enchaîné peut-être sans retour la nation qu'ils prétendaient régénérer. Puissent-ils ne toucher à l'édifice des lois qu'avec cette sage réserve..." (*La Gazette de Québec*, 2 août 1804).

mœurs, les usages, les lois, la langue des Canadiens. L'auteur espère dessiller les yeux des Britanniques sincères: il s'adresse à tous ceux "qui savent combien ceux qui gouvernent sont intéressés à nourrir dans les peuples cet esprit d'ordre qui forme les sujets fidèles et soumis, qui rend le gouvernement lui-même modéré, parce qu'il n'a dès lors plus besoin d'efforts pour se faire obéir..." (5).

D'abord, la population canadienne n'est pas si ignorante que le *Quebec Mercury* le répète. Or c'est dans l'éducation, non la langue, que s'enracine la formation civique: "ce n'est pas la similitude du langage qui inspire aux hommes les mêmes affections et les mêmes sentiments. Ce sont les principes sur lesquels l'éducation est dirigée, et non pas la langue qui sert de véhicule à l'instruction" (5). Comme exemple, l'auteur contraste la politique tyrannique et inefficace de Carthage à l'endroit des Grecs, politique qui "ne produit que des malheurs" (5), à celle, plus libérale et respectueuse des usages établis, de Rome vis-à-vis des mêmes conquis. D'autre part, chaque langue compte ses grands hommes et ses "monstres sanguinaires" (6): Fénelon et Montausier, Robespierre et Marat; Monk et Cromwell. Par conséquent, "c'est sur l'expérience qu'il faut établir les maximes de la politique et du gouvernement" (7).

Or qu'enseigne l'expérience du passé? La politique d'assimilation débouche, on l'a vu, sur le désastre. En outre, la chute des empires grec et romain ainsi que la Révolution française ont infligé au monde des leçons terribles. L'épicurisme, né en Grèce et répandu à Rome, a enfanté tous les vices et l'immoralisme. De plus, l'esclavage a corrodé

... toutes les affections sociales... rendit les peuples indifférents sur leur sort. Ils ne pouvaient espérer qu'un changement de maîtres avides... ils ne voyaient en effet dans le renversement de leur autorité et de leur puissance, que les coups du ciel qui frappait des têtes coupables... Dans le relâchement général de tous les liens d'affection qui unissent les hommes en société, ils ne pouvaient se sentir émus de leurs malheurs, quoique leur abaissement et leur chute entraînaient leur propre ruine (9).

L'épicurisme moderne, propagé par les écrivains français, a sapé la monarchie, rompu les liens unissant les hommes en société et amorcé la Révolution malheureuse qui suivit. Il faut donc profiter de l'expérience passée et suivre la voie indiquée par les sages : par exemple Burke, qui a plaidé avec succès la cause des Canadiens et réfuté à l'avance les calomnies dont on les asperge. Face aux maux affreux qu'entraîne la destruction des mœurs des peuples,

... il semble qu'un homme sage ne devrait jamais être tenté de porter la main à l'édifice qu'en tremblant... Ce n'est point la langue dont on se sert pour distribuer le bienfait de l'éducation et des connaissances utiles, qui rend les sujets bons ou mauvais, soumis ou infidèles. Ce sont les principes essentiels, sur lesquels l'éducation elle-même est dirigée, qui la rendent utile ou dangereuse. Qu'importe que ce soit en Grec ou en Latin, en Français ou dans un autre dialecte ; si ceux qui sont à la tête de l'éducation regardent comme un devoir sacré d'apprendre aux hommes leurs obligations, et de leur inspirer la soumission et la fidélité à leurs souverains et à leur gouvernement, et les mettent en pratique (10) ?

Or, qu'en est-il de l'éducation canadienne ? D'abord, mutiler ou changer la langue et les mœurs des Canadiens, comme de tout peuple, c'est vouer ces derniers à croupir dans la pire ignorance :

... Je suis toujours surpris de voir revenir sur les rangs ces déclamations de collège sur la langue et l'éducation de ce pays, comme si l'on pouvait changer la langue et les mœurs d'un peuple comme on change ses habits et ses modes. Si l'on voulait anéantir, pour les Canadiens, tous les moyens d'acquérir des talents et les connaissances utiles que procurent l'éducation parmi eux, on ne pourrait prendre un moyen plus sûr et plus efficace que d'abolir l'usage de la langue Française dans nos collèges et ailleurs. Dès lors la très grande majorité des habitants des villes et la presque totalité de ceux des campagnes pourraient demeurer dans leur atelier ou rester attachés à leur charrue et croupir pendant des siècles dans la plus crapuleuse ignorance, sans aucune espérance de les en faire jamais sortir (11).

Guillaume le Conquérant et ses successeurs ont opprimé les conquis anglais et voulu les contraindre à l'usage du Normand. Mais à la fin, après des siècles de persécution brutale, d'ignorance et de vice, les conquérants s'assimilèrent aux vaincus: "... [les] distinctions odieuses s'effacèrent graduellement... Ce fut à cette époque seulement que l'aurore du bonheur commença à luire pour les deux peuples..." (13) — bonheur que retardèrent des guerres de religion et les problèmes de succession au trône.

Ensuite, l'éducation canadienne a fait ses preuves. L'histoire, depuis la Conquête, pulvérise les "creuses théories" des assimilateurs.

Si l'on voulait se donner la peine d'examiner les fruits qu'a produits ce qu'on se plaît d'appeler ici l'éducation Française, parce que l'on parle Français dans nos collèges, et qui, pour le dire en passant, est moins Française que celle qui se donne à la Chine ou au Japon;⁸ on verrait que c'est parmi ces hommes instruits en Français, qu'on a généralement et presque sans exception trouvé les meilleurs citoyens, les amis les plus constants de leurs devoirs politiques et civils, les sujets les plus inviolablement attachés à leur gouvernement et à la nation... (10-11)

En 1775, ce ne furent pas les prétendus Anglais de la colonie, malgré leur éducation anglaise, qui témoignèrent le plus de fidélité envers la Couronne. Ils avaient trop de liens avec les Américains, ces autres Anglais qui "déchiraient alors le flanc de leur mère pour le prix de ses bienfaits" (14).

Ce fut parmi ces hommes... descendants de Français... qu'on trouva le plus de zèle à soutenir... la cause de la patrie en danger. Ce fut parmi les membres du clergé catholique qu'on outrage aujourd'hui impunément... pour prix des services qu'ils rendirent au gouvernement et aux anciens sujets Britanniques demeurés fidèles... qu'on trouva des

⁸ Les Canadiens ne perdent pas une occasion de se dissocier de la France, de s'affirmer différents. Ce faisant, ils n'obéissent pas qu'à l'opportuniste. La plupart y croient, voire y tiennent.

hommes disposés à faire le sacrifice de tout ce qu'ils avaient de plus cher, et à verser leur sang pour sa défense. Ce fut dans ce collège de Québec, dans cette jeunesse respectable, qu'on accuse de recevoir une éducation Française, qu'on trouva des sujets qui, mettant en pratique les leçons et les principes de leurs respectables précepteurs, contribuèrent avec la garnison et les citoyens de Québec [à sauver la patrie en danger]... Les Canadiens ignoraient-ils, lors de la révolution d'Amérique, que les Français combattaient pour la soutenir? que leur union aux rebelles leur procurerait de nouveaux moyens de renouveler d'anciennes liaisons avec les descendants de ceux qui avaient établi ce pays (14-15)?

Quelle tristesse de devoir rappeler ces faits d'éclat "à ceux de nos concitoyens qui veulent s'isoler et devenir étrangers au pays qu'ils habitent..." (16).⁹

Faut-il exhiber d'autres exemples, européens ceux-là et plus récents? Ainsi les Pays-Bas catholiques demeurèrent fidèles à la Maison d'Autriche pendant des siècles, malgré le voisinage de la France et la défection de la Hollande. Ils ne secouèrent le joug que deux ans avant la Révolution française: l'empereur Joseph avait voulu expérimenter le système des philosophes français: celui de tout détruire pour tout renouveler. Il avait cherché à anéantir l'ancien ordre social ainsi que les droits et coutumes des Belges (persécution des catholiques et sécularisation des établissements religieux, contrôle de l'éducation, etc.). Il avait ainsi cavé sa propre autorité. Frédéric, au contraire, bien que protestant, les traita avec justice et sagesse.

Citant Montesquieu, Duvoisin et Burke, Viger infère deux conclusions de ses prémisses. D'abord, "*la perfection absolue en fait de gouvernement est une chimère, que le meilleur est celui qui convient le plus au climat, au caractère, aux mœurs, aux habitudes, aux préjugés mêmes d'une nation*" (20). Ensuite, la "*... morale des peuples est la véritable source de leur attache-*

⁹ A cet accent et à d'autres ici et là, il appert clairement que les Canadiens rembarrent les projets assimilateurs des Britanniques. Mais ils entendent bien que ceux-ci se fondent dans la majorité, c'est-à-dire s'assimilent à eux-mêmes!

ment pour le gouvernement, et le fondement le plus solide de l'autorité..." (24).

Puis, Viger embroche ceux qui dénigrent les Canadiens sans les connaître. Ils se claquemurent dans leurs cabinets et ne les "voient qu'à travers des idées empruntées" (24). Ils n'écoutent que leurs préjugés et leur ignorance. Malheureusement, celle-ci constitue un sol fertile pour les calomnies semées par des "publications... anarchiques" (26) et des "mercenaires" qui, ne sachant rien de "nos principes de morale... de notre jurisprudence, nos habitudes, nos usages... vont tranchant hardiment sur tous ces objets" et spéculent sur les passions et le fanatisme (25).

Peut-on croire en effet que l'on doit considérer comme sans reproche ceux qui vont semant sans cesse leurs doctrines désolantes et désorganisatrices dans cette colonie, qui s'arment d'un fanatisme aveugle pour crier *envers tous et contre tous*, qui prêchent avec emphase que la religion catholique ici n'est que tolérée... qui crient sans cesse contre l'établissement d'une religion sanctionnée par les lois fondamentales et la constitution de ce pays; qui, pour prix de la fidélité mise à l'épreuve des Canadiens dans des temps critiques, travaillent, ce semble, à faire croire et à insinuer que tous les efforts des citoyens qu'on appelle du nom d'Anglais dans cette colonie, sont dirigés ou doivent avoir pour but la destruction et l'anéantissement de tous leurs droits civils et religieux; qui... semblent donner à entendre que les actes¹⁰ qui leur en assurent la conservation et la jouissance, ne sont que des pièges tendus à la crédulité des bons Canadiens dans le temps où l'on pouvait craindre leur réunion avec les sujets de la Grande-Bretagne, révoltés contre la mère patrie; qu'il faudrait les leur arracher maintenant... que les craintes... sont dissipées; qui rappellent à tous moments ces distinctions odieuses de vainqueurs et de vaincus que les actes du gouvernement ont fait disparaître... Est-ce travailler

¹⁰ Allusions à l'Acte de Québec et à la constitution de 1791. Argument habile: comment ose-t-on soupçonner la bonne Angleterre d'avoir voulu embrayer un plan machiavélique et déshonorant!

pour l'honneur du gouvernement Britannique de faire supposer à ses enfants ou à ses agents, ici ou ailleurs, un système Machiavélique indigne du gouvernement d'une nation quelconque, dont l'idée doit déshonorer l'auteur qui ne rougit pas de le mettre au jour comme étant de son crû (26-27) ?

Ces "démagogues politiques" veulent annihiler l'influence de l'Église catholique, à cause d'un "prétendu danger" pour l'autorité de l'État. En réalité, c'est à la religion catholique que "nous devons la conservation de ce pays à la mère patrie . . . [et] ce que nous avons d'établissements vraiment utiles" (27). Viger exalte aussi les lois canadiennes, "dont la clarté est admirable, et dont les étrangers instruits . . . ont souvent admiré la beauté, la sagesse, et la majestueuse simplicité . . ." (27). Or, ces hommes "avides de nouveautés" voudraient les supplanter par le "chaos d'une jurisprudence étrangère", utile ailleurs justement parce qu'elle "tient à l'ensemble de l'édifice" (28).

Non seulement la conservation aux Canadiens de leur langue et de leur éducation ne comporte aucun inconvénient réel. Mais l'étude "d'une langue dans laquelle nos lois civiles, nos titres de propriétés, sont écrits, serait indispensable" (29). D'ailleurs, les habitants des îles, le long de la côte normande, pêchent-ils par infidélité parce qu'ils ne parlent pas l'anglais? Enfin, sur le plan linguistique, "l'étude raisonnée des langues française et latine . . . dans nos collèges, nous conduit dans le fait plus facilement et plus directement à celle de la langue anglaise elle-même, et en rend la connaissance beaucoup plus aisée à acquérir" (29). Beaucoup de membres du clergé comprennent, écrivent et lisent l'anglais. Ils le parlent difficilement, car il sert peu dans le ministère.

Au fond, l'étude de la langue anglaise sert de prétexte.

Après tout, qu'importe à des hommes qui se laissent conduire par leur imagination, qui prennent leurs passions pour guides, par quels moyens ils parviendront au dénouement principal qui fait l'objet de leurs désirs ? N'entend-on pas tous les jours vomir contre les Canadiens en général, contre leurs prin-

cipes et leurs établissements des calomnies atroces ? Le moyen de les abrutir, ce serait de les plonger dans l'ignorance. Le moyen proposé par Scévola¹¹ ... serait assurément le plus sûr et le plus efficace, quoiqu'indirect... Alors les injures les plus grossières, les reproches les plus graves, seraient lancés à juste titre contre le peuple de ce pays. Nos politiques auraient un beau champ à parcourir. Quels beaux édifices ils élèveraient alors sur la ruine des sciences et des mœurs ! Les Canadiens sans doute rendus à ce degré d'abrutissement, ne vaudraient pas mieux que des ilotes. Qu'importerait leur sort... (29-30) ?

Ces calomnies s'accompagnent d'un effort en vue de "substituer à la population de ce pays une population nouvelle... favoriser en cette province l'établissement des Américains unis, enfants ingrats, sujets rebelles, pour remplacer les Canadiens soumis et dociles" (30). Mais les lois et les établissements canadiens font achopper ce projet. D'où les efforts pour modeler "tous nos établissements sur ceux de leur pays" (30) : par exemple, l'on met déjà en doute l'application des lois canadiennes aux Cantons. Mais n'est-ce pas une éventualité très alarmante ? En général, à cause de leur éducation civile et politique, les immigrants américains aspirent à l'"indépendance absolue", rejettent toute loi. De plus, "qu'on dise si en général ce sont les Américains émigrés ici, qui donnent le plus d'exemples de vertus et de morale dans cette colonie ?... Peut-on les comparer sous ce rapport aux honnêtes habitants de cette Province?" (31)

Bien plus, si ces changements surviennent, le résultat "serait infailliblement la transformation du Canada en une province Américaine. Or je demanderai à tout homme de sang froid si cet événement serait à désirer pour ce pays comme pour la Grande-Bretagne" ? (31) Pourquoi vouloir installer en ce pays une population hostile, alliée par surcroît à la France. Seule l'impuissance a empêché les Américains de déclarer la guerre à l'Angleterre. Mais tôt ou tard, leurs émigrants s'armeront contre ceux qui les auront accueillis. L'introduction

¹¹ Un correspondant du *Quebec Mercury*. Voir plus loin.

d'Allemands du Nord en Angleterre n'a-t-elle pas déclenché des guerres et des ruines ? Au contraire,

les Canadiens . . . [sont] relégués dans un coin isolé du monde. Sans parler d'une infinité d'autres circonstances . . . nous sommes par notre position géographique destinés à former un peuple entièrement différent des Français et de nos voisins mêmes. La nature de notre sol, la différence prodigieuse de nos besoins et de notre agriculture, doivent nécessairement mettre entre nos mœurs et celles des autres peuples une différence marquée. Cela est si vrai, que, dans le temps même que les Français possédaient ce pays qu'ils avaient établi, on voyait déjà dans le caractère des Canadiens des nuances très sensibles . . . qui les distinguaient de leurs ancêtres. Quelques années avant la conquête . . . ils [les Canadiens et les Français] formaient déjà deux peuples . . . Ces marques se sont déjà tellement multipliées, que les Français et les Canadiens, quoique leur séparation ne date que d'un semi-siècle, paraissent à peine, la ressemblance du langage exceptée, être reconnus pour avoir la même origine . . . Pour les Américains unis, les mœurs et les idées qu'ils ont adoptées, les sentiments qu'ils ont sur le commerce et les liaisons journalières qu'ils ont et qu'ils auront nécessairement toujours avec ceux chez qui ils les ont puisés. Toutes les causes qui doivent produire entre les Français et nous une différence si marquée, établissent entre ceux qui viennent s'établir parmi nous, et ceux qu'ils ont laissés derrière eux des rapports intimes . . . resserrés encore . . . par la nature d'un gouvernement qui augmentent au delà des justes bornes l'activité naturelle et l'esprit d'indépendance politique et individuelle . . . (33-34).

Et en cas de guerre, ces immigrés égorgeront-ils leurs propres frères pour défendre la colonie ?

En conséquence — et c'est là l'essentiel du plaidoyer de Viger —, mieux vaut tirer partie "d'un établissement tout fait, dont l'utilité est prouvée", plutôt que de le culbuter pour maçonner à neuf un édifice aux parties hétérogènes. Or tout se

tient dans un système politique. Si l'on hasarde des changements inconsidérés, mêmes insignifiants en apparence, on risque de faire crouler tout l'édifice. On ne saurait sacrifier un fonds solide à des chimères incertaines. Mieux vaut donc consolider et améliorer la société actuelle, qui ne demande que "quelques soins légers" :

Ne serait-il pas plus avantageux de travailler à tirer tout le parti dont on est capable d'un établissement tout fait, dont l'utilité est prouvée, que de songer à le renverser et à le détruire, pour en former un nouveau sur ses débris composé de parties hétérogènes¹², et sur un plan opposé, dont le succès doit paraître au moins douteux... ?... *Tout se tient dans le système politique* : ôtez une pièce qui souvent ne paraît aux yeux de l'observateur superficiel qu'un hors d'œuvre ou un ornement superflu, vous en dérangez souvent, par cela même, toute l'économie. C'est la clef d'une voute; la petitesse de ses dimensions vous la fait mépriser, vous l'enlevez, l'édifice s'écroule... Non, ce n'est point sur des ruines que l'on peut espérer d'élever des fabriques solides et durables. L'expérience de tous les siècles prouve que ces altérations, ces changements imprudents, entraînent presque toujours la dissolution des corps politiques; que, dans la supposition même la plus favorable, il faut le sacrifice de plusieurs générations à la suite les unes des autres pour rétablir l'équilibre une fois détruit...

Dans quel temps encore vient-on crier contre les prétendus défauts de notre établissement et entonner l'hymne de la destruction, quand, au lieu de diviser et affaiblir nos forces, nous devrions travailler au contraire à les réunir; quand le besoin nous presse de remonter tous les ressorts que notre imprévoyance a laissé affaiblir... C'est une folie ridicule de frapper de stérilité un fond riche pour courir après des espérances incertaines, fondées sur un avenir trompeur, et sur des données qui, supposé qu'elles fussent même très probables, peuvent man-

¹² Viger semble entrevoir les effets d'une conquête en pays de colonisation. Mais il chasse aussitôt ces cauchemars en arguant que le Bas-Canada est déjà établi, constitué, complet.

quer dans l'exécution par une foule de circonstances incalculables . . . Sans parler de la justice qui l'exige impérieusement, n'est-il pas dans les règles d'une saine politique, au lieu de faire des efforts pour semer la division et l'inquiétude parmi les habitants de ce pays, de travailler au contraire de toutes ses forces à conserver et consolider en ce pays déjà isolé par la nature, une population homogène, qui, sous un ciel de fer, un climat dur, est susceptible d'acquiescer une grande vigueur, sans pouvoir s'étendre, ni s'affaiblir, et se répandre au dehors; dont les forces concentrées et réunies pourront toujours fournir un secours assuré sans donner rien à craindre. L'expérience prouve déjà assez que la métropole n'a besoin que de quelques soins légers pour conduire cette colonie. Il suffit de laisser, pour ainsi dire, aller les choses d'elles-mêmes . . . *Elles vont ici aujourd'hui, parce qu'elles allaient hier* (35-36).

De plus, quelle arme pour l'Angleterre et quel frein pour les États-Unis ! Voilà pourquoi ceux-ci lorgnent la province et rêvent de sa conquête. "Plus clairvoyants que nous, ils voient que notre pays est la clef du leur sous beaucoup de rapports et [qu'il] . . . peut jusqu'à un certain point tenir leur pays en échec" (37) : raison d'ailleurs de leur soulèvement, une fois chassée la menace française après la cession. La France, qui ne s'est jamais intéressée au bien-être de sa colonie, en connaissait au moins la valeur militaire pour "harceler les colonies anglaises" (38).

Suit une critique très sévère de la conduite de la France, avant la Conquête, à l'égard du Canada : "guerres ruineuses", "entreprises sans moyens, sans ressources, sans plans", "indifférence", "despotisme odieux", "abus grossiers", "gouvernement . . . purement militaire", "tyrannie militaire", "rapacité", "Mère patrie . . . marâtre". La Conquête, les Canadiens l'ont donc reçue comme "un bienfait du ciel", un changement "doux et léger" (39). Conviction que raffermissent encore la Révolution française et ses "horreurs". À l'opposé, "la tranquillité dont nous avons joui sans interruption" et "l'établissement d'une constitution libre" ont nourri des sentiments encore plus

vifs de reconnaissance à l'égard de la Grande-Bretagne. Et malgré des "dissensions funestes", des "mécontentements passagers" dus à de "fausses mesures", les Canadiens ont utilisé cette constitution "pour cimenter leur union avec la Grande-Bretagne ... Il ne faut qu'une main habile, une conduite sage, ferme et juste, pour tirer parti de ces heureuses dispositions". (40)

"D'ailleurs . . . l'établissement du Canada ... est déjà formé, il est même complet dans toutes ses principales parties. Il ne s'agit que de le soutenir... le réparer." (40) On peut remédier aux maux réels sans bouleverser tout l'ensemble. Mais vouloir l'abolir ou l'effriter, c'est travailler infailliblement non à tisser des liens plus solides avec la Grande-Bretagne, mais à aiguiller la colonie vers la fusion avec les Etats-Unis ; à former "un point de réunion de plus avec nos voisins, surtout avec ceux des basses classes, qui sont plus immoraux . . . [que] ceux du même rang en ce pays ... C'est un moyen de communiquer aux Canadiens cet esprit de vertige et d'indépendance dans lequel les Américains sont nourris et élevés dès leur . . . enfance." (42) Certes, on prétexte le danger d'une renaissance de l'affection des habitants pour leur ancienne mère-patrie. Pourtant, les Canadiens ont prouvé leur loyauté par le passé. Il est absurde de conjecturer qu'ils pourraient trahir un jour. "Faudrait-il donc . . . les punir maintenant de leur fidélité passée... ? Qu'eût-on pu faire de plus, s'ils eussent été coupables?" (42) Les Canadiens, différents des anciens Français, "sont encore plus éloignés des Français modernes" (43). La France n'a ni la marine ni l'intérêt pour une reconquête du Canada. Les Canadiens ne peuvent rien attendre d'elle. Seule la Grande-Bretagne, grâce à son commerce et à sa marine, peut conserver et exploiter la colonie.

Bref, à quoi bon agiter l'épouvantai! de la France: elle ne saurait franchir 1200 lieues de mer. La seule menace réelle ne peut donc surgir que du côté des États-Unis. Or les Américains "sont déjà à nos portes, *Us partagent nos foyers*, ils inondent une partie de la province..." (44). Une digue les con-

tient : les établissements canadiens. Voilà qu'on veut la supprimer, au nom du droit des conquérants. Mais on mépriserait le "*droit des gens, qui . . . laisse aux peuples vaincus . . . la liberté, les lois, les biens . . . la religion*" (Montesquieu).

Le prétexte sincère ou simulé, c'est le danger de la reconnaissance des affections des habitants de ce pays pour leurs ancêtres . . . Les tyrans punissent ceux qu'ils veulent écraser des fautes qu'ils ont commises et de celles qu'ils peuvent commettre un jour . . . C'est ainsi qu'il faudrait traiter un peuple fidèle. Il le fut jusqu'à ce jour, il pourrait devenir coupable. Il faut encore mettre son sort entre les mains de ses ennemis naturels, des ennemis de la Grande-Bretagne elle-même. Il faudrait le livrer pieds et poings liés à ceux auxquels il refusa de s'unir en 1774 dans leur rébellion pour anéantir l'autorité du gouvernement auquel ce pays seul reste fidèle entre toutes les colonies Anglaises du continent, contre lesquelles il combattit même pour le soutenir. Parce qu'il est dans l'ordre des choses possibles que nous puissions changer de conduite, il faut donner aux Américains rebelles le prix dû à la fidélité des Canadiens . . . Ne peut-on, ne doit-on pas croire, lorsque quelques-uns de nos meneurs en ce pays paraissent . . . vouloir donner dans ces travaux odieux et ridicules, qu'ils ne sont point les organes du gouvernement, mais bien dupes d'intrigues de subalternes qui s'emparent de toutes les avenues pour empêcher la vérité de parvenir jusqu'à lui ¹³ (45-46) ?

Après la Conquête, il était normal que quelques "aventuriers ignorants, grossiers, fanatiques" et quelques "goujats échappés de l'armée" viennent faire fortune ici et piller les vaincus.

Mais est-ce après un demi-siècle de paix, de tranquillité, de fidélité mise à l'épreuve, qu'on peut sans déshonneur travailler à troubler le repos d'un peuple sans plus de reproche sur sa conduite politique que morale ? Ne serait-il pas plus sage de travailler

¹³ Allusion évidente ici à l'entourage de Craig et à la politique générale de l'exécutif.

tous de concert à réparer même les brèches que l'esprit d'innovation, et l'imprévoyance . . . ont laissé faire à un système dont la bonté est prouvée, qui promettait des succès si assurés, si on l'avait suivi avec constance; qui en promet encore, si on le soutenait d'une main ferme dans toutes ses parties essentielles (46-47) ?

Heureusement, les préjugés contre les Canadiens commencent à s'amenuiser. Mais ils ont freiné les progrès de la colonie et empêché les Canadiens de donner leur pleine mesure.

Les Canadiens en général, surtout dans la classe qui a des lumières, sont attachés au gouvernement par les principes de leur éducation morale et religieuse . . . Si ce sentiment a éprouvé quelque affaiblissement, la faute en est à ceux qui, au lieu d'encourager une éducation qui pouvait produire des effets aussi salutaires, ont mis des obstacles à son développement, qui ont travaillé à la miner . . . à la détruire. Les Canadiens doivent être, et . . . sont convaincus, que leur bonheur et leur existence sont à l'unisson avec la conservation du gouvernement sous lequel ils vivent . . . C'est le port où ils peuvent se trouver assurés de leur conservation et de leur salut. Ces motifs sont puissants surtout dans le cœur des peuples qui ont des mœurs . . . Leur fidélité ne dépend point des circonstances des temps et des lieux, d'un intérêt prochain ou éloigné; elle est fondée sur le sentiment intime du plus essentiel de leurs devoirs. Qu'on le nourrisse, qu'on l'alimente, qu'on l'augmente, au lieu de l'affaiblir . . . on verra qu'il n'est pas besoin de recourir à d'autres voies pour les conduire avec assurance, et établir l'édifice du repos et du bonheur, de la fidélité et de la tranquillité de cette colonie sur une base solide et inébranlable . . . (47-48).

Par conséquent, la fidélité des Canadiens découle de leur éducation, de leurs devoirs et de leur intérêt. Principes si solides qu'on n'a pas besoin de brandir une imagerie ridicule pour noircir la France et représenter Napoléon comme un "dragon", etc. ! Il vaut mieux plutôt affermir davantage le fondement "infiniment solide" de la fidélité canadienne: la "morale" à la

base de l'éducation. "On n'a pas besoin alors de ces coups de théâtre pour renforcer dans le peuple le sentiment de ses obligations..." (49). Viger s'est maintenu sur le plan de la raison: qu'on le juge à ce niveau, non à celui des préjugés (51). Bref, à ses yeux, l'intérêt de la Grande-Bretagne lui dicte de maintenir les Canadiens dans la possession tranquille de leur religion, de leur langue, de leurs mœurs, de leur territoire.

Le *Quebec Mercury* du 3 avril 1809 s'applique à réfuter les arguments de Viger. Un premier article insiste sur l'importance de la menace française, minimisée par Viger, même au Canada. Si Napoléon vit longtemps, il étendra son pouvoir jusqu'en Amérique. "Who then will be right him who wishes to Anglify the continent; or him who strives to Frenchify it." L'intérêt essentiel de l'empire britannique consiste à humilier la France, donc à diminuer et obnubiler, autant que possible, tout ce qui tend à favoriser l'influence française. Cobbet s'est déjà écrié avec raison: "My neighbours do not understand French; God forbids they ever should." Il faut donc condamner la brochure *Considérations...* pour cette raison et parce qu'elle prône le recours à des moyens arriérés: "These weapons to be wielded for the purpose of drubbing Englishmen into the persuasion, that they ought to turn Frenchmen; instead of their Colonists becoming Englishmen."

Dans le même numéro, "Scevola" argumente longuement en faveur de l'assimilation des Canadiens. L'opposition entre ces derniers et les Américains n'a rien de surprenant. Les premiers sont arriérés, inactifs, assujettis à l'autorité de despotes paroissiaux — i.e. les prêtres —, ignorants et vides, incapables de prendre conscience des avantages de leur présente forme de gouvernement. Les Américains, si indépendants soient-ils, savent reconnaître les mérites d'un bon gouvernement. Leur venue talonnera les Canadiens et développera la province, encore sauvage dans une si large mesure. La Révolution américaine est issue d'une mésentente sur un point constitutionnel. Bien traités, heureux et prospères, les Américains préféreront la tranquillité sous un gouvernement britannique. D'ailleurs, on

ne peut abandonner la province à son état inculte, à cause d'une guerre possible et improbable avec les États-Unis. En ce qui a trait aux qualités morales, la moralité dépend de l'honnêteté, essentielle au commerce. Or les Américains commercent partout dans le monde et rivalisent avec l'Angleterre. Au contraire, l'adoption de la langue et des manières françaises, en Europe, a conduit à la sujétion de presque tous les pays au joug de Napoléon. D'autre part, les Canadiens réclament une portion grandissante des places et se lamentent à cause des distinctions entre Canadiens et Britanniques. C'est leur faute: "They keep alive the distinction by their tenacity of a mode of education, which must ever draw a line of separation. The only effectual mode of doing away those distinctions, would be the mode often pointed out, that of becoming Englishmen, by means of an English education; for . . . education forms the man . . . it is [thus] necessary that they should form their minds, their habits, and their principles in a way that will enable them fully to participate in the advantages and benefits of the commercial spirit . . . But fully to succeed in this . . . it is requisite that they should identify themselves with the people of whom they are now a permanently established part. Without this they must be ever more in a subordinate sphere." Etc.¹⁴

Dans l'édition du 10 avril, un autre article dénonce l'allusion de Viger à l'inimitié entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, donc au danger de multiplier les Américains dans la province. Cette inimitié, selon l'auteur, découle de la jalousie tisonnée chez les Américains par la supériorité commerciale et maritime des Anglais. "Now, it is fair to conclude that the man who, as a citizen of the United States, would sicken at that strength; as a subject of Great Britain would be proud of and exult in it."

(à suivre)

JEAN-PIERRE WALLOT
Musée national

¹⁴ Les Canadiens (v.g. voir note 5) et les Britanniques s'accordent en général sur un point: l'exclusion des premiers du commerce et du fonctionnarisme. Les seconds n'hésitent pas à en identifier clairement la cause — leur caractère "français" — et le remède: l'assimilation.